

3 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Cerrada Cristia Karine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	On expliquera ce qu'est un bilan, le principe de la partie double, l'organisation du traitement de l'information comptable, les opérations comptables de fin d'exercice, les différentes rubriques du bilan et du compte de résultat. Dans un deuxième temps plusieurs écritures comptables seront traitées telles que celles des amortissements et réductions de valeurs, les écritures comptables sur des actifs immobilisés, les écritures liées aux subsides, les écritures liées aux achats, ventes et marchandises en stocks,'
Acquis d'apprentissage	<p>Au sein d'un curriculum vitae qui vise à la gestion journalière des institutions de soins, l'enseignement de la comptabilité générale a pour objectif de faire acquérir par les étudiants les concepts et techniques comptables de base. Les étudiants pourront présenter l'information financière qui traduit les opérations de la période effectuées par une institution et l'état actuel des utilisations et ressources de l'institution. A l'issue de ce cours les étudiants disposeront des connaissances de base nécessaires à l'établissement des états financiers.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation : Matière : tout ce qui a été vu au cours est matière d'examen. Contenu de l'examen écrit : l'examen comportera des questions théoriques mais aussi des exercices pratiques. Matériel admis à l'examen : de quoi écrire et, éventuellement, une machine à calculer, aux 4 opérations élémentaires, exclusivement. Carte d'étudiant avec photo ou accompagnée de la carte d'identité. Un plan comptable est fourni par le professeur. Critères d'évaluation : réussira l'étudiant qui a compris la logique fondamentale de la comptabilité à partie double et qui est globalement capable de l'appliquer. Les grades sanctionnent le degré de maîtrise de l'outil comptable. Rappel : en comptabilité, plusieurs manières de passer les écritures sont souvent possibles. Mais il existe des enregistrements incontestablement erronés.
Méthodes d'enseignement	METHODE : La première partie du cours est essentiellement théorique et se termine par un ou des exercice(s) de synthèse, la deuxième partie est illustrée au fur et à mesure par des petits exercices d'écriture au livre-journal. Les séances pratiques sont constituées d'exercices reprenant les différentes écritures abordées au cours.
Contenu	CONTENU : la première partie traite des principes fondamentaux de la comptabilité : le bilan, le principe de la partie double, les comptes de gestion, l'organisation du traitement de l'information comptable, les balances. Dans la deuxième partie, le fonctionnement des comptes de bilan et de résultats sont étudiés (amortissements et réductions de valeurs, les écritures comptables sur des actifs immobilisés, les achats, ventes et marchandises en stocks, les subsides, les comptes de services et biens divers,...)
Ressources en ligne	Sur le moodle du cours l'étudiant trouvera des informations concernant le cours et les séances d'exercices. <a href="https://moodleucl.uclouvain.be/course/search.php?search=wesp1005">https://moodleucl.uclouvain.be/course/search.php?search=wesp1005</a>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support conseillé : K. Cerrada, Y. De Rongé, M. De Wolf, Comptabilité et analyse des états financiers, 2ème édition, De Boeck, Bruxelles, 2016.</li> </ul> <p>K. Cerrada, Y. De Rongé, M. De Wolf, Comptabilité et analyse des états financiers, 2ème édition, De Boeck, Bruxelles, 2016.</p>
Faculté ou entité en charge:	FSP